

Bohal, Olivier de, seigneur de la Ville-Bonnet en Assérac (non cité dans la montre)

Le 22 septembre 1523, Olivier de Bohal est cité dans un procès, au sujet d'arrérages dans le paiement de rente, qui se tient devant la cour d'Assérac et de Faugaret (Arch. dép. Loire-Atlantique, E 115).

Il est seigneur de la Ville-Bonnet en Assérac.

Alain GALLICE

GALLICE Alain, « Bohal, de », *Société des Amis de Guérande, Archives partagées, Dictionnaire des feudataires*, mis en ligne le 1^{er} mars 2024